Nº 167 - DÉCEMBRE 2010

Le Palinzard

PÉRIODIQUE DE LA COMMUNE D'ÉPALINGES

BILLET MUNICIPAL

ÉLECTIONS COMMUNALES 2011

Les prochaines élections communales se dérouleront au printemps 2011 ; elles seront très importantes pour notre commune dont les habitants devront renouveler une bonne partie du Conseil communal et de la Municipalité.

En effet, à l'instar de mes deux collègues Jean-Claude Sheppard et Daniel Christen, et après plus de trente ans comme membre de l'exécutif palinzard dont plus de dix-sept ans comme syndic, j'ai pris la décision de ne pas solliciter un renouvellement de ce mandat lors de ces prochaines élections communales.

Cette décision a été mûrement réfléchie et prise en plein accord avec mon parti, ma famille et avec tous ceux sur lesquels j'ai pu compter jusqu'à présent. J'ai eu la chance de vivre une expérience exceptionnelle, dans une commune en plein développement dont l'image a profondément changé durant toutes ces années; j'y ai trouvé défi et passion.

J'ai pu atteindre les objectifs que je m'étais fixés, à savoir la restructuration des services communaux pour les adapter aux nouvelles exigences de notre commune, le lancement de projets destinés à contribuer au développement de notre village, et enfin le maintien des conditions indispensables pour améliorer progressivement la qualité de vie de nos concitoyens tout en préservant une situation financière saine.

Cela a été rendu possible grâce au soutien de mes collègues anciens et actuels de la Municipalité dont je salue l'engagement et le dévouement total pour notre commune, et grâce à la qualité et au professionnalisme des collaboratrices et collaborateurs de l'Administration communale, sans oublier l'apport bénéfique du Conseil communal.

La Municipalité nouvellement élue reprendra, dès le 1er juillet 2011, la responsabilité d'une commune dynamique, en plein développement, avec une situation financière saine. J'espère qu'elle saura mener Epalinges vers de nouveaux défis avec passion et sens du service public, en favorisant toujours l'intérêt public face au dogmatisme.

Yvan Tardy, syndic

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

La Municipalité, le Conseil communal et le personnel communal vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne année 2011

À MÉDITER

« COMPRENDRE, C'EST PARDONNER. »

Madame de Staël

SOMMAIRE

- Billet municipal 1
- Echos du Conseil communal 2
- Communications de la Municipalité 2-5
- Animations 5
- Vie des sociétés 6
- Jeux 7
- Mémento des manifestations 8
- Découvrez votre commune 8

ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2010

Après l'appel nominal, la séance est ouverte. M. André Overney, président, donne lecture des lettres de démission émanant de MM. Marc Steimer, Jérôme Urio, ainsi que de Mme Ursula Meier. L'assemblée est ensuite priée de se lever pour rendre hommage à feu M. Michel Pasche, décédé à l'étranger, et pour réitérer les condoléances des autorités à la secrétaire du Conseil, Mme Fabienne Gheza, qui a eu la douleur de perdre son fils.

Le président donne connaissance des résultats des votations populaires du dimanche 26 septembre 2010.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 29 juin 2010, le Conseil assiste à l'assermentation de deux nouveaux membres du Conseil communal, à savoir M. Marc-Alain Berberat en remplacement de M. Steimer pour le parti radical et M. Fabien Mezenen en remplacement de feu M. Pasche pour le groupe hors-parti. M. Corrado Rametta est par ailleurs élu à la commission des finances.

Le Conseil prend connaissance d'une information appréciée du bureau BBHN SA par MM. Bovay et Lenoir concernant le plan général d'évacuation des eaux de la commune.

Se basant sur le préavis de la Municipalité, ainsi que sur le rapport de la commission des finances, le Conseil approuve à l'unanimité l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2011 qui se résume ainsi: bascule de 6 points d'impôt communal à l'Etat (./. 6 points commune).

La nouvelle concession pour l'alimentation en eau de boisson de la commune est également approuvée conformément au préavis de la Municipalité et au rapport de la commission désignée pour examiner ce dossier.

Une large discussion suit au sujet de la réponse à la motion déposée par M. Gérard Demierre, au nom du groupe socialiste, concernant l'instauration d'une politique d'acquisition de biens fonciers sur le territoire communal. La commission désignée à cet effet, présidée par M. Terrier, conclut au renvoi du préavis à la Municipalité. Tour à tour, MM. Monod, Yosefi, Krattinger, Bettems et Durst s'expriment sur les conclusions de la commission.

Au vote, la réponse municipale est renvoyée à la Municipalité (32 conseillers pour, 28 contre et 3 abstentions).

M. Daniel Christen, municipal, répond à l'interpellation de M. Loi Zedda concernant l'équipement des abribus. Il est ainsi prévu de construire de nouveaux abris pour le confort des utilisateurs des transports publics en tenant compte de la disponibilité de la surface nécessaire à leur réalisation.

M. Yvan Tardy, syndic, répond à l'interpellation de Mme Crottaz concernant la participation communale à l'achat de vélos électriques. Cette action sera poursuivie (CHF 300.–) jusqu'à la fin de cette année.

Le Conseil prend ensuite connaissance du rapport de la commission chargée d'étudier l'opportunité de modifier le règlement du Conseil communal. Le président rapporteur, M. Mischler, résume les travaux de plusieurs séances. Le Conseil est invité à prendre connaissance du projet, sachant qu'un vote n'interviendra que lors d'une prochaine séance à fixer ultérieurement.

Pour terminer l'abondant ordre du jour, le Conseil prend acte de communications de la Municipalité par MM. Tardy (halle de tennis, départs au sein du collège municipal), Christen (collège de l'Ofréquaz), Sheppard (complexe scolaire de Bois-Murat et salle de gymnastique de la Croix-Blanche).

Dans les propositions individuelles, Mme Wyss intervient concernant la place de jeu des Tuileries. Réponse est fournie par M. Christen. M. Loi Zedda s'inquiète du projet EolJorat. Le syndic confirme que le dossier est suivi.

Enfin, M. Durst adresse un postulat à la Municipalité au sujet de l'équipement de la salle du Conseil: réponse suivra. M. Durst propose en outre d'adapter les rétributions du secrétariat du Conseil. Au vote, cette proposition est refusée, sachant qu'à chaque nouvelle législature, donc à l'été prochain, le nouveau Conseil se penche sur toutes les indemnités allouées.

M. Schmied prend la parole pour annoncer sa démission avec effet au 30.09.2010, après avoir siégé depuis 1982; il saisit l'occasion pour adresser trois vœux à la Municipalité.

La séance est levée à 22 h 45.

André Overney, président

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

BUDGET COMMUNAL 2011

En 2011, les communes vaudoises devront composer avec des modifications législatives importantes ainsi qu'avec des augmentations de charges plus ou moins imposées par le canton.
En effet, la réforme du système de péréquation intercommunale va passablement modifier les mécanismes d'alimentation et de redistribution du fonds alors que le calcul de la participation communale à la facture sociale a été remanié; cette dernière ne cesse d'augmenter année après année avec une hausse estimée à environ +12% pour 2011; la bascule de 6 points d'impôt au canton diminuera le taux communal pour atteindre 64 points et le taux cantonal sera augmenté de 6 points, ce qui se traduira par une opération blanche pour nos concitoyens; la moitié des impôts conjoncturaux, aléatoires, sera prise en compte pour absorber la hausse de cette facture sociale et réduire ses effets.
De plus, pour Epalinges, la participation au déficit des transports publics (TL) s'élèvera à CHF 3,150 mio. alors que les soins à domicile atteindront plus de CHF 100.– par habitant.
Néanmoins et malgré de nombreuses incertitudes, la Municipalité est arrivée à présenter un budget équilibré. Il s'agit là aussi d'une reconnaissance et d'un respect de l'argent versé par nos concitoyens, souvent grâce à un dur labeur; il est de notre devoir d'utiliser au mieux le montant de ces impôts dans l'intérêt général.

Ainsi notre budget de fonctionnement pour 2011 présente un excédent de revenus présumé de CHF 7760.–.

	Budget 2011	Budget 2010
Revenus	**36'997'160**	35'592'300
Prélèvements s/fonds		
et financements spéciaux	-1'180'660	-865'850
Ecritures internes	-436'400	-316'000
Revenus épurés*	35'380'100	34'410'450
Charges	**36'989'400**	35'665'620
Amortissements	-1'246'050	-836'850
Attributions aux financements spéciaux	-165'950	0
Ecritures internes	-436'400	-316'000
Charges épurées*	35'141'000	34'512'770
Excédent de charges (-) / revenus	**7'760**	-73'320

**Revenus et charges avec effets sur les liquidités.*

Cet équilibre financier nous permet de prévoir également des investissements d'un montant de l'ordre de CHF 11 mio.; le Conseil communal sera appelé à se prononcer sur une partie de ces investissements.
En conclusion, la Municipalité demeure confiante face aux défis qui l'attendent et continuera à assumer ses tâches avec la ferme intention de maîtriser la dette communale ou d'attribuer les liquidités disponibles au désendettement, si l'occasion se présente.

Yvan Tardy, syndic

NONAGÉNAIRES FÊTÉS

Le 27 juillet, M^me^ Charlotte Brülhart a fêté son 90e anniversaire. Née à Zurich, elle est arrivée à Epalinges à fin 1955.
Son mari, décédé en 2001, a été conseiller communal, et secrétaire du Conseil durant seize ans. Son fils aîné a également siégé au Conseil communal.
Mère de cinq enfants, M^me^ Brülhart a huit petits-enfants et une arrière-petite-fille. Alerte, M^me^ Brülhart a pu nous rappeler les caractéristiques de la commune qui comptait moins de 1000 habitants à son arrivée.

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

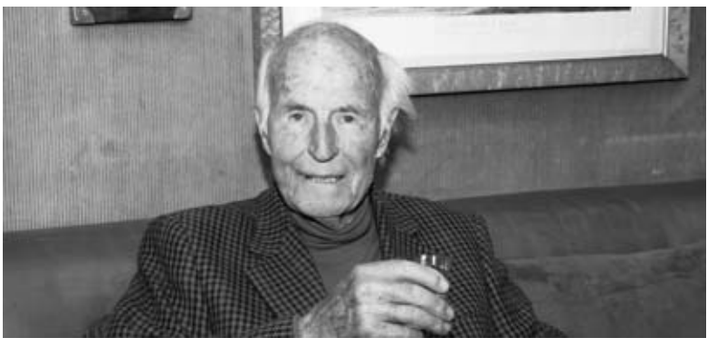

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Le 13 septembre, M. Georges Piguet a lui aussi atteint cet âge respectable. Il est né au Brassus. Après ses études de médecine, il s'est spécialisé dans la chirurgie plastique grâce à une formation acquise en Angleterre.
Arrivé à Epalinges vers 1955, M. Piguet se souvient d'une intervention chirurgicale à pratiquer, en hiver, pour laquelle il est descendu au centre du village à skis pour rejoindre Lausanne. Membre de l'équipe suisse de ski alpin durant la guerre, bon golfeur, M. Piguet s'est dit très touché, voire ému, de l'attention, du cadeau et des vœux transmis par les Autorités communales.

Le 19 septembre, M. Alexandre Pasche a fêté son 90e anniversaire. C'est vraiment un fidèle palinzard puisqu'il a vu le jour dans notre commune!
Dès son plus jeune âge et durant toute sa vie active, M. Pasche a travaillé un matériau qui lui est cher, c'est-à-dire le bois, d'abord comme apprenti, puis comme contremaître et enfin en tant que chef d'entreprise. Cette longue expérience lui a valu d'être nommé membre honoraire de la Fédération vaudoise des entrepreneurs.
Veuf depuis 2008, M. Pasche ne souhaite pas quitter son domicile où il bénéficie de l'aide et du soutien de sa fille que nous remercions de son hospitalité.

Nous remercions ces trois attachants nonagénaires de l'accueil qui a été réservé à la délégation des Autorités communales lors des visites à domicile et leur transmettons encore nos vœux de bonne santé.

André Overney,
président du Conseil communal

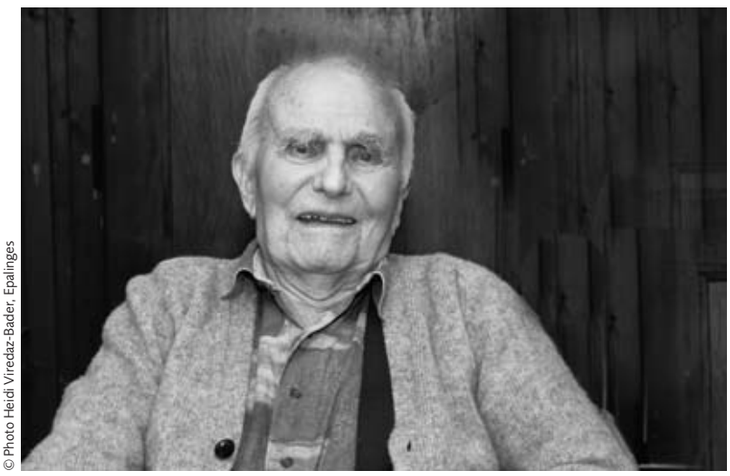

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

VENTE DE VIN – MILLÉSIME 2009

Acquérir un lot de quelques bouteilles du vin de notre commune et l'offrir comme cadeau de Noël ou comme présent lorsque vous serez invité(e) aux innombrables fêtes organisées en période de fin d'année, voilà une excellente idée qui sera immanquablement appréciée par vos connaissances et amis.

Pour ce faire, saisissez donc l'occasion de notre vente «action spéciale» prévue du 6 au 23 décembre: **le lot de 12 bouteilles pour CHF 145.–.** Rappelons que ce grand cru a reçu la distinction d'excellence des vins vaudois Terravin.

Les personnes intéressées sont invitées à se rendre à la Bourse communale, Maison Palinzarde, 2e étage, et de se munir d'un carton ou d'une harasse.

Pour toutes les personnes à mobilité réduite, précisons que la situation de la Bourse communale permet un accès direct (sans marches d'escalier) à ce service via l'ascenseur de la Maison Palinzarde, atteignable au niveau sous-sol, à partir du fond du parking commercial (côté sortie).

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Une fois les fêtes de fin d'année passées, il s'agit de se débarrasser du sapin dégarni, devenu inutile dans les chaumières.

L'ancien roi de la fête peut être déposé sur le trottoir (au lieu habituel de collecte des ordures), en vue de son élimination par le service de voirie, le **mardi 11 janvier** (date d'enlèvement unique).

Cependant, les anciens sapins peuvent aussi être utilisés d'autres manières:

- Enlever les branches et les utiliser, dans le jardin, pour protéger les racines des espèces sensibles au froid.
- Tailler les branches en petits rameaux, les piquer dans de la mousse de fleuriste humide placée dans une coupe, agrémenter de quelques éléments naturels (noix, petites pommes, rondelles d'orange, etc.) ou de quelques jolies fleurs; le tout constituera un bel arrangement pour le centre de votre table.
- Débiter le tronc et les branches, les faire sécher. Une fois bien sec, ce petit bois servira pour l'allumage du feu de cheminée.

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2011-2012

L'inscription des nouveaux élèves nés dans la période du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007 (1re année du cycle initial) et du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006 (2e année du cycle initial) est prévue du lundi 17 janvier au vendredi 21 janvier 2011, de 8 h à 11 h, à la Direction des Ecoles, au rez-de-chaussée du bâtiment F du collège de Bois-Murat.

A présenter lors de l'inscription:
- le livret de famille (ou autre pièce d'identité si vous n'avez pas de livret);
- le certificat de vaccination;
- le carnet ou une attestation d'assurance-maladie et accidents;
- une photographie format passeport.

Remarques:
Entrée retardée
Les parents des enfants nés entre le 1er mai et le 30 juin 2007 peuvent demander à retarder d'un an l'entrée en première année.
Entrée anticipée
Les parents des enfants nés entre le 1er juillet et le 31 août 2007 peuvent demander à avancer d'un an l'entrée en première année.

Les demandes de dérogation doivent être adressées par écrit à la Direction des écoles avant le 31 janvier 2011.

Soirée d'information
Une soirée d'information à l'intention des parents des nouveaux élèves du cycle initial aura lieu le **13 janvier 2011**, à 20 h, à la salle de quartier de Bois-Murat.

ABONNEMENTS CFF

La commune dispose de quatre cartes journalières (abonnements AG-Flexi) permettant de voyager librement sur le réseau des CFF et la plupart des chemins de fer privés, ainsi que les trams et les bus dans de nombreuses villes et agglomérations suisses. Réduction sur les trajets de nombreux trains de montagne. La Flexicard constitue donc une alternative intéressante au billet ordinaire, car elle offre un rapport prix/prestation optimal pour les voyageurs sans abonnement. **Son prix est actuellement de CHF 35.– par jour.**
Les personnes intéressées, majeures et domiciliées sur le territoire de la commune d'Epalinges, sont invitées à appeler le 021 785 61 20 ou à consulter l'agenda des disponibilités, sur le site officiel communal www.epalinges.ch, et à passer à la Bourse communale (Maison Palinzarde, place de la Croix-Blanche 1, 2e étage) pour en prendre possession, pendant les heures d'ouverture (lu-ve 8 h-11 h 30, lu-me 13 h 30-16 h, je 13 h 30-19 h). Attention, pas de réservation possible.

SERVICE HIVERNAL – DÉNEIGEMENT: QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE?

Même si l'entretien de la chaussée publique incombe à la collectivité, le propriétaire d'un immeuble a un devoir d'entretien pour les ouvrages privés et peut engager sa responsabilité en cas d'absence de déneigement d'un chemin ou de chute de neige d'un toit.

Le devoir d'entretien découle de l'article 58 du Code des obligations (CO) qui prévoit que le propriétaire d'un bâtiment ou d'un ouvrage répond du dommage causé par un défaut d'entretien. A cet égard, un chemin privé constitue un ouvrage et doit être entretenu de façon à offrir une sécurité suffisante lors d'une utilisation ordinaire. L'entretien usuel comprendra dès lors également l'obligation de déneiger et de prendre les mesures nécessaires pour éviter les chutes (dispersion de sel par exemple). L'étendue du devoir d'entretien du propriétaire s'appréciera en fonction du cas concret: route très fréquentée, passage réservé à l'usage exclusif du propriétaire, chemin abrupt, etc. Si le chemin fait l'objet d'une servitude de passage, il incombe aux bénéficiaires de la servitude d'effectuer l'entretien usuel. Les frais qui en découlent seront assumés selon la clé de répartition prévue ou, à défaut, selon les intérêts de chacun. En cas de mise en location des locaux, le locataire est responsable de l'enlèvement de la neige et de la glace sur les balcons, terrasses et tablettes de fenêtre.
Dans le cadre de l'entretien ordinaire de l'immeuble, il appartient également au propriétaire de veiller à ce que la neige présente sur le toit ne cause pas de dégâts.
En outre, il faut noter que la neige dégagée des propriétés privées ne doit pas être poussée sur les trottoirs, la chaussée ou les terrains publics, ni sur les parcelles des voisins.
En présence de chutes de neige, les véhicules stationnés le long des voies publiques doivent être évacués immédiatement pour être parqués sur des emplacements appropriés. La Municipalité décline toute responsabilité en cas de dégâts occasionnés, par des engins communaux, lors des opérations de déneigement, salage et/ou gravillonnage, sur des véhicules de contrevenants.
Les restrictions de stationnement ainsi que la signalisation routière mises en place afin de permettre le travail de déblaiement de la neige doivent être scrupuleusement respectées.

LA COMMUNE D'ÉPALINGES COLLABORE AVEC LA WORLD GYMNAESTRADA LAUSANNE 2011

Du 10 au 16 juillet 2011, Lausanne accueillera la plus grande manifestation gymnique au monde! A cette occasion, la commune d'Epalinges hébergera une, voire plusieurs délégations dans ses établissements scolaires.

Dans un peu plus de six mois, près de 23000 participants, de tout âge et de tout horizon, membres de quelque 55 fédérations nationales, se rencontreront pour partager leur passion. La commune d'Epalinges a donné son accord pour l'hébergement d'environ 540 gymnastes durant cette période.
Chaque coin de rue réservera son lot de découvertes: en plus des sites principaux (Beaulieu Lausanne, Stade olympique de la Pontaise, Centre sportif de Malley), on retrouvera quatre scènes gymniques, six scènes d'animation, deux villages WG de 5000 à 15000 personnes avec animations à thème (Centre sportif de Malley) et concerts tous les soirs (Bellerive). Mais aussi des massifs fleuris et des décorations des sites aux couleurs de la WG2011, ainsi qu'un véritable chemin de la gymnastique traversant toute la ville... Bref, Lausanne et son agglomération deviendront, l'espace d'une semaine, la véritable capitale de la Gymnastique pour Tous! A noter que c'est la première fois que la World Gymnaestrada se déroulera en terre francophone.

Recherche de volontaires
Pour que la fête soit des plus belles et des plus réussies et pour que tout le monde reparte avec un sentiment de magie dans l'esprit, nous avons besoin de votre soutien. Vous souhaitez travailler sur un des différents sites de la manifestation ou alors directement avec la commune d'Epalinges qui accueillera des délégations? N'hésitez plus et rejoignez, dès maintenant, la grande famille de la World Gymnaestrada Lausanne 2011!

Vous disposez d'une adresse e-mail et vous êtes prêt(e) à vous engager au minimum trois jours en juillet 2011? Alors une seule adresse: www.wg-2011.com/volontaires.

Nous encourageons les futurs volontaires à s'inscrire d'ici à fin 2010, afin que le CO puisse leur garantir la taille de leur tenue.
Etre volontaire à la WG2011: une expérience unique et inoubliable!

Pour plus d'informations sur la WG2011: www.wg-2011.com.

RENDEZ-VOUS AVEC LE SYNDIC

Le syndic est à la disposition de la population, **le lundi après-midi,** dès 13 h 30, **sur rendez-vous** pris à l'avance uniquement, au 021 785 61 00.

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

ACCUEIL DES JEUNES CITOYENS

Comme le veut la tradition, la Municipalité a reçu ses jeunes citoyens (filles et garçons) âgés de 18 ans. Cette année, 41 jeunes se sont rendus à la soirée mise sur pied en leur honneur, le jeudi 4 novembre.

La manifestation a débuté par une brève présentation, par les municipaux, des dicastères dont ils ont la charge et par une description du président du Conseil communal des tâches et des attributions de l'autorité législative. Ensuite les convives ont été invités à partager un apéritif et un repas pris en commun, dans la bonne humeur, à l'Auberge communale. Un cadeau-souvenir a été remis à chaque participant.

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Les jeunes citoyens qui ont répondu à l'invitation de la Municipalité.

POUR LES JEUNES: UN SITE WEB POUR APPRENDRE À SE CONNAÎTRE ET À S'AIMER

trop timide estime-de-soi.ch trop comme ça

www.estime-de-soi.ch:
un projet de prévention de Lausanne Région

Renforcer l'estime de soi des adolescentes et des adolescents, c'est prévenir les conduites à risque!
Offrir au jeune la possibilité de développer sa connaissance de lui-même et d'améliorer sa propre estime est l'un des moyens de prévenir les conduites à risque, telles que l'abus d'alcool, la consommation de drogues illégales, les relations sexuelles non protégées ou la violence.

RECENSEMENT DES CHIENS

Les propriétaires de chiens doivent annoncer à la Police municipale, tél. 021 784 44 44, jusqu'au 31 janvier 2011:

- les chiens achetés ou reçus en 2010;
- les chiens nés en 2010 et restés en leur possession;
- les chiens morts, vendus ou donnés en 2010;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà inscrits en 2010 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

ANIMATIONS

LÂCHER DE BALLONS

Chaque année, le traditionnel lâcher de ballons organisé dans le cadre des festivités de la Fête nationale est un moment très attendu par les tout-petits, voire les plus grands. Tout participant à la manifestation peut se procurer un ballon muni d'une carte sur laquelle il note ses coordonnées.

Au moment opportun, environ deux cents ballons ont pris leur envol à la plus grande joie du jeune public présent... Plus de quarante cartes nous ont été retournées.
La distance parcourue cette année laisse supposer que les vents étaient très favorables au déplacement de ces élégantes boules rouges qui ont navigué, au gré des courants, au-delà des frontières helvétiques; en effet, la moitié des cartes venues en retour avaient rejoint les contrées germaniques.

Voici le classement des dix premiers: 1. Johann Lüscher, ch. du Vaugueny 22 (son ballon a été retrouvé à Weissdorf [Allemagne], à 560 km de distance à vol d'oiseau); 2. Grégory Syrvet, ch. de l'Eglise 4, (à Busbach, 524 km); 3. Adame Biruk, route de Berne 233 (à Creussen, 521 km); 4. Kevin et David Pahud c/o M. Daniel Pahud, ch. des Tuileries 3; 5. Nina Asper, ch. de Mon-Repos 3; 6. Killian Stauffer, ch. du Bocage 4; 7. Nora Gentili, ch. Marcel-Regamey 1; 8. Daniel Simecek, ch. de la Prairie 8; 9. Kurt Hackenberg, Le Grand-Chemin 112; 10. Amandine Michaux, ch. de la Jaquière 16.
Les trois premiers cités ont reçu une lettre de félicitations accompagnée d'une jolie récompense.

UNE DIACRE À VOTRE RENCONTRE

Depuis début mars, Sylvie Keuffer, diacre dans la paroisse La Sallaz-Les Croisettes, se tient à votre disposition pour partager une question, un souci ou simplement un moment convivial tous les mercredis, sauf vacances scolaires, de 16 h à 17 h au Café-Restaurant des Tuileries (Croisettes 21), à Epalinges. Bienvenue à chacun et à chacune.

CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

A la Salle des spectacles, le jeudi 27 janvier, à 20 h 15, nous aurons le plaisir d'accueillir M^me^ Claudine Robert (habitante d'Epalinges), au piano, et M. Marc Liardon, au violon. L'entrée est libre.

Le public pourra se laisser emporter par la richesse des œuvres interprétées au cours de cette soirée, puisées dans le répertoire de grands compositeurs tels que Mozart, Beethoven, Fauré et Brahms.

Quelques mots sur les artistes
Après avoir obtenu son diplôme de pianiste, au Conservatoire de Lausanne, M^me^ Claudine Robert suit la classe de sonate violon-piano d'Arpad Gerecz. Passionnée par la musique de chambre, elle étend son domaine d'activité aux formations de trio, quatuor et quintette, et participe ainsi à de nombreux concerts en Suisse et à l'étranger, notamment en France où le Trio d'Epalinges remporte le premier Prix du Concours de musique de chambre de Colmar. On la retrouve aussi à de nombreuses Schubertiades de la Radio Suisse Romande dans des formations diverses. Pédagogue enthousiaste, M^me^ Claudine Robert a également enseigné le piano, notamment dans le cadre de l'Ecole de musique de la vallée de Joux, institution dont elle a assumé la direction pédagogique jusqu'en 2002.

Marc Liardon débute le violon dans la classe de Nadine Racine au Brassus. Après avoir suivi une formation d'horloger, il entre au Conservatoire de Lausanne, obtenant successivement son diplôme d'enseignement chez Anne-Marie Jaquerod et un premier Prix de virtuosité dans la classe de Jean Jaquerod.
Marc Liardon poursuit une activité musicale intense partagée entre l'enseignement, étant en charge d'une vingtaine d'élèves à l'Ecole de musique de la vallée de Joux, l'orchestre, en tant que membre titulaire de l'Orchestre de Chambre de Genève, et la musique de chambre, abordant ce répertoire au sein de différentes formations allant du duo piano-violon jusqu'au quatuor à cordes en passant par le trio avec piano.

Nous vous invitons à venir nombreux écouter ce magnifique duo.

MARCHÉ DE NOËL

L'Association des Commerçants et Artisans d'Epalinges (www.commercants-epalinges.ch) a le plaisir de vous convier à son traditionnel Marché de Noël, qui aura lieu les samedi 4 et dimanche 5 décembre 2010 à la Grande Salle d'Epalinges, ainsi que sur la place de la Croix-Blanche où des animations gourmandes vous seront proposées tout au long du week-end.

Marché ouvert le samedi de 9 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 17 h.

Dans les nouveautés de cette année, nous aurons la joie de vous accueillir le dimanche, dès 14 h 30 (et ceci jusqu'aux environs de 16 h 30), avec **la venue de saint Nicolas et de son âne, accompagnés du père Fouettard** (pour chaque enfant, photos et petites attentions seront de la fête).
Les exposants de cette édition ne manqueront pas non plus de vous étonner, tant par leurs produits de toute nature, que par leur passion pour vous les présenter.

N'hésitez pas à nous rendre visite, notre association vous attend pour passer un agréable moment.

HARMONIE MUNICIPALE D'ÉPALINGES

L'Harmonie Municipale a le plaisir de vous inviter à son concert de Noël, le dimanche 12 décembre, à 16 h, à l'église des Croisettes.

En cette période de l'Avent, les musiques traditionnelles de Noël seront au programme, ainsi que des extraits de grandes œuvres telles que *Peer Gynt* de Grieg et *Carmen* (Farandole) de Bizet.
Le concert verra la participation de l'Ecole de Musique avec des productions des classes de flûte à bec et de percussion.

Vin chaud à la sortie.

SYMPHONIE

Le groupe Symphonie offre un temps d'amitié et de rencontre aux personnes résidant à Epalinges en organisant des repas auxquels chacun est invité gratuitement.
Les prochaines rencontres auront lieu **les samedis 18 décembre, 15 janvier, 12 février et 19 mars, à 12 h,** à la salle de quartier de Bois-Murat (complexe scolaire).

TOURNOI D'ÉCHECS POUR ÉCOLIERS

La 35e édition du tournoi d'échecs ouvert aux jeunes de moins de 20 ans aura lieu cette année le dimanche 12 décembre dès 9 h à la Salle des spectacles.

Tous les participants joueront sept rondes au système suisse selon les règles du jeu rapide. Chaque joueur dispose de 15 min. pour finir chacune de ses parties. Programme de la journée: dès 9 h, contrôle des inscriptions; à 9 h 30 première ronde; à 15 h dernière ronde. Pause de 11 h 30 à 12 h 45. Proclamation des résultats et remise des prix dès 16 h. Fin du tournoi prévue pour 17 h 30.
Possibilité de restauration sur place, sous surveillance des organisateurs: CHF 15.– par participant et CHF 20.– par accompagnant. Inscription pour le repas obligatoire à l'avance. Eventuellement, quelques repas additionnels pourront être distribués sur place avec une majoration de CHF 5.–.
La finance d'inscription au tournoi est de CHF 15.–, plus CHF 5.– en cas d'inscription sur place. Les inscriptions se font en ligne sur l'adresse: http://www.gelchess.ch/inscription_tournoi_epalinges.php ou par courrier postal: Rodrigo García García, avenue Warnery 10, 1007 Lausanne. Plus d'informations sur http://www.gelchess.ch/tournois/juniors_epalinges_10/tournoi_echecs_juniors_epalinges_2010.php ou par téléphone: M. Gilbert Terrisse, 078 687 87 56.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) LE JARDIN DES PARENTS – UN ESPACE D'ÉCHANGES

Les prochaines rencontres du Jardin des parents auront lieu les mercredis 2 février, 16 mars et 13 avril. Ces rencontres se déroulent dans la salle de quartier du collège de Bois-Murat de 20 h à 22 h.

Pas d'inscription, uniquement CHF 5.– pour les frais de consommation. Les parents y discutent librement des problèmes rencontrés. Ce partage permet de prendre une plus grande distance et d'envisager de nouvelles pistes pour trouver des solutions.

Pour plus de renseignements, contactez l'Association des Parents d'Elèves d'Epalinges au 021 784 48 37 ou epalinges@ape-vaud.ch

QUELLE FORMATION PROFESSIONNELLE CHOISIR? POUR QUEL MÉTIER TECHNIQUE OU UNIVERSITAIRE? AVEC QUELLES CONDITIONS DE RÉUSSITE? À QUELS COÛTS?

Conférence-information organisée par l'Association des Parents d'Elèves d'Epalinges **le mercredi 2 mars 2011, à 20 h 15**, à la salle de quartier de Bois-Murat. Entrée libre.

L'AMICALE DES AÎNÉS

L'Amicale qui regroupe Epalinges, Montblesson, Vers-chez-les-Blanc et Le Chalet-à-Gobet se rencontre le troisième jeudi du mois, à 14 h, à la Maison de paroisse d'Epalinges. Il s'agit d'un groupe œcuménique, ouvert à toute personne, dès 65 ans.
Pour toute question, Mme Françoise Clerc se tient à votre disposition, au 021 784 05 46.
Les prochains après-midi prévus: 20 janvier: *Noces animales*, diapos et commentaires de M. Daniel Aubort; 17 février: loto et belle ambiance; 17 mars: M. J.-M. Duflon de Belmont, *Le tour du monde en Super 8.*
Venez nombreux et nombreuses passer un moment convivial!

LA CHANSON D'EPALINGES ET LE GROUPE VOCAL LES COLOMBINES

Salle des spectacles, samedi 12 février à 20 h et dimanche 13 février à 15 h Spectacle «spécial 30e anniversaire» **Regards croisés avec Michel Bühler**. Soirée cabaret – Entrée libre – Tombola – Chapeau à la sortie – Dès 22 h: bal avec l'Orchestre Midnight.

ÉCOLE DE MUSIQUE D'ÉPALINGES

L'Ecole de Musique d'Epalinges se réjouit de vous annoncer ses prochaines auditions:

19 h, Bois-Murat:
15.12.2010: violon, classe de M. Poyard; **16.02.2011:** piano, classe de Mme Atanasovska; **16.03.2011:** batterie, classe de M. Berney; guitare, classe de M. Fahrni; **23.03.2011:** flûte traversière, classe de M. Lucca; violon, classe de M. Poyard; **24.03.2011:** piano, classe de Mme Mauch; **28.03.2011:** harpe, classe de Mme Wulliens; flûte à bec, classe de M. Jueni; **30.03.2011:** guitare, classe de M. Fernandez; **6.04.2011:** saxophone, classe de Mme Wälti; clarinette, classe de Mme Vreman; cuivres, classe de M. Perrot; piano, classe de Mme Mauch.

10 h, Grande Salle:
2.04.2011: percussion, classe de M. Rod; piano, classe de Mme Imseng.

Toutes ces auditions sont publiques et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir lors de ces événements musicaux.

L'Ecole de Musique de l'Harmonie Municipale recherche dès juin 2011
un (une) administrateur(trice)
Pour toute information, prière de contacter Mme Anneliese Koch (tél. 021 653 71 38, ou par mail: anneliese.koch@bluewin.ch) ou M. Olivier Veraguth (par mail: overaguth@citycable.ch).

LE SAVIEZ-VOUS ?

ÉPALINGES ENTRE DEUX EAUX

Ces deux eaux – plus précisément ces deux cours d'eau – s'appellent le Flon et le Flon-Morand. Ils constituent les limites occidentale et orientale de la commune d'Epalinges.

Le Flon, principale rivière de la région lausannoise, prend sa source (plutôt ses sources) au nord du hameau de Ballègue, en un lieu appelé «Sept Fontaines». Signalons que, dans le très vieux temps, le plateau de Ballègue, qui était alors marécageux, se prêtait à l'élevage des troupeaux d'oies, dont l'une d'elles figure sur nos armoiries communales.
Après avoir traversé Epalinges, Le Mont et Lausanne, le Flon se jette dans le lac Léman à Vidy, non loin de la Maladière. Sur son trajet, il reçoit plusieurs affluents, dont les deux seuls ruisseaux entièrement situés sur sol palinzard: le Vaugueny et le ruisseau Martin.

Le Flon-Morand, qui délimite Epalinges et Lausanne à l'est, offre un parcours moins évident que le Flon à l'ouest. Il descend du Chalet-à-Gobet et rejoint la Chandelard entre Montblesson et Rovéréaz. La Chandelard se déverse à son tour dans la Paudèze en dessous de Belmont. Après avoir creusé un ravin profondément encaissé, cette rivière termine sa course dans le lac entre Paudex et Pully.
Quittant les frontières, nous ne saurions ignorer la Vuachère, qui prend sa source en aval du chemin des Planches. Après avoir parcouru une distance d'environ huit kilomètres, elle rejoint le lac à côté de la tour Haldimand. La ville de Lausanne a aménagé un itinéraire pédestre balisé d'une durée de trois heures intitulé «Sur les traces du renard» le long de ce cours d'eau. Un dépliant explicatif peut en être obtenu gratuitement auprès des offices de tourisme lausannois.

Francis Michon

JEUX

SOLUTION DE LA GRILLE DE SCRABBLE PARUE DANS LE N° 166 SEPTEMBRE 2010

Cinq personnes seulement ont trouvé la réponse exacte. Il s'agit de: Eric Ducret, Jeanne-M. Guignard, Gottlieb Schenk, Rina Cosandier, Philippe Vauthier; nous tenons à les féliciter chaleureusement. Les trois premières personnes citées sont priées de passer au Greffe municipal où on leur remettra la traditionnelle récompense.

	SOLUTION	RÉF.	PTS
1.			
2.	YARDS	H4	50
3.	ÉWÉ	I8	24
4.	VATUS	J6	36
5.	CZAR	G2	38
6.	FORUMS	11D	33
7.	OBLITÉRAS	5A	72
8.	VOLETÉ	A4	39
9.	CÉLINIEN	2G	74
10.	H(I)P	1H	41
11.	BRAI	1L	38
12.	IDÉALISA	C1	70
13.	RECTAUX	M1	56
14.	FOLK	D11	32
15.	MODEM	H11	27
16.	GUIPÉE	1A	36
17.	ARAK	14A	26
18.	QAT	A13	30
19.	MÉN(O)LOGE	15H	80
20.	TINS	15A	27
21.	TÉJU	14G	26
22.	EH	6E	28
23.	MOTIF	4K	26
24.	ORNE	L4	19
	UNI	D3	12
MAXI			**940**

SUDOKU

Nous vous proposons cette fois une grille de Sudoku. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale **avant le 20 janvier 2011.**

8		6		5				1
				8		9	7	
					4	2		
2		1			3			9
			4	2	6			
7			1			6		3
		7	2					
	9	4		3				
5				4		7		8

TÉLÉTHON 2010
Samedi 4 décembre, de 9 h à 15 h sur la place de la Croix-Blanche

Le Service de Défense Incendie et Secours d'Epalinges (SDIS) organise différentes activités, notamment à l'intention des enfants:
- tours en véhicule d'intervention
- escalade de la grande échelle
- vente de la mascotte

Les dons peuvent aussi se faire par téléphone au numéro gratuit: 0800 850 860

Délai pour la remise des textes destinés au numéro de mars 2011:

- **20 janvier 2011**
  au Greffe municipal d'Epalinges

MÉMENTO DES MANIFESTATIONS

SALLE DES SPECTACLES

- **Jeudi 2 décembre, à 20 h**
  Concert Alain Morisod & Sweet People
- **Samedi 4 décembre, de 9 h à 19 h, et dimanche 5 décembre, de 10 h à 17 h**
  Marché de Noël de l'Association des Commerçants et Artisans d'Epalinges (ACAE)
  Le dimanche, dès 14 h 30, venue de saint Nicolas (sur la place)
- **Mardi 7 décembre, à 16 h 30**
  Spectacle de clowns du Cirque Ringland
- **Dimanche 12 décembre, dès 9 h**
  Tournoi d'échecs pour écoliers
- **Dimanche 19 décembre, à 17 h**
  Concert de l'Avent du Chœur d'Enfants d'Epalinges
- **Jeudi 27 janvier, à 20 h 15**
  Concert de musique de chambre Claudine Robert (piano) et Marc Liardon (violon)
- **Mardi 8 février, de 14 h à 17 h**
  Après-midi dansant pour les Aînés, avec orchestre musette et variétés
- **Samedi 12 février, à 20 h, dimanche 13 février, à 15 h**
  Fête annuelle de la Chanson d'Epalinges
  Le samedi, dès 22 h, bal avec l'Orchestre Midnight

MAISON DE COMMUNE

- **Jusqu'au 5 décembre inclus**
  Exposition Maguy Guillaume (peinture) et Antoinette Gavillet (peinture sur porcelaine)
- **Mardi 14 décembre, à 18 h 30**
  Séance du Conseil communal
- **Mardi 22 février, à 20 h 15**
  Séance du Conseil communal

LOCAL DE VOTE DE BOIS-MURAT

- **Dimanche 13 février, de 10 h à 11 h 30**
  Votations fédérales

SALLE DE QUARTIER DE BOIS-MURAT

- **Mercredis 2 février, 16 mars, 13 avril, à 20 h**
  Le Jardin des Parents, par l'Association des Parents d'Elèves (APE)
- **Mercredi 2 mars, à 20 h 15**
  Conférence-information par l'APE

PLACE DE LA CROIX-BLANCHE

- **Samedi 4 décembre, dès 9 h**
  Vente de pains et de spécialités diverses cuits au four à pain d'Epalinges
- **Samedi 4 décembre, de 9 h à 15 h**
  Téléthon 2010

ÉGLISE DES CROISETTES

- **Dimanche 28 novembre, à 10 h 30**
  Culte de l'Avent, précédé des cavaliers de l'Avent
- **Samedi 11 décembre, à 17 h 30**
  Eveil à la foi
- **Dimanche 12 décembre, à 10 h 30**
  Culte-concert, tradition du Festival of Lessons and Carols
- **Samedi 18 décembre, à 17 h**
  Arbre de Noël paroisssial avec la participation des enfants, ouvert à tous
- **Vendredi 24 décembre, à 23 h**
  Culte de Veillée de Noël
- **Samedi 25 décembre, à 10 h 30**
  Culte de Noël
- **Dimanche 30 janvier, à 10 h 30**
  Culte des familles, bienvenue à tous

COLLINE DE L'ÉGLISE DES CROISETTES

- **Dimanche 28 novembre, dès 18 h**
  Feu de l'Avent

DÉCOUVREZ VOTRE COMMUNE

SOLUTION N° 165 JUIN 2010

Seules cinq personnes ont reconnu la photographie prise depuis la Cabolétaz (près du réservoir d'eau) ; en contrebas, on distingue une partie de l'ancienne propriété de feu le syndic Paul-André Collet, aujourd'hui propriété communale.

Les réponses exactes nous ont été données par: André Brülhart, Marinette Ducret, Gottlieb Schenk, Charles Galley, Corinne Morel. Nous les félicitons très sincèrement de leur perspicacité. Nous invitons les trois premières personnes citées à passer au Greffe municipal pour prendre possession de leur récompense.

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Nouvelle énigme
Nous vous proposons une nouvelle photo insolite réalisée par M^me^ Heidi Viredaz-Bader. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale **avant le 20 janvier 2011**.

Bonne chance à tous !

PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE D'ÉPALINGES - PARUTION: trimestrielle MAQUETTE: DELACRÉTAZ & ASSOCIÉS, Lausanne IMPRESSION: Swissprinters Lausanne SA, Renens